

Projections macroéconomiques pour la France Banque de France – juin 2016

Les projections macroéconomiques de juin 2016, réalisées par la Banque de France dans le cadre de l'Eurosystème, sont parues. Selon ces prévisions semestrielles, après trois années de croissance faible, l'activité a rebondi en France en 2015. La chute du prix du baril de pétrole et la baisse des prix des biens importés ont entraîné un regain de pouvoir d'achat, permettant une accélération de la consommation des ménages. Ces projections notent également qu'après plusieurs années de forte baisse, l'investissement total a cessé de diminuer en 2015, la reprise de l'investissement des entreprises s'étant en particulier confirmée. Ainsi, la croissance du PIB français augmenterait en moyenne annuelle, passant de 1,2 % en 2015 à, au moins, 1,4 % en 2016, puis 1,5 % en 2017 et 1,6 % en 2018. L'inflation s'établirait à 0,2 % en 2016 (moyenne annuelle) après 0,1 % en 2015. Elle se redresserait progressivement à 1,1 % (moyenne annuelle) en 2017 et 1,4 % en 2018 pour s'établir, au dernier trimestre de 2018, à 1,5 % en glissement annuel. L'inflation hors produits alimentaires et énergie serait stable en 2016 à 0,6 %, comme en 2015, puis monterait très graduellement et modérément pour atteindre 0,7 % en 2017 et 1,1 % en 2018. Enfin, pour la Banque de France, « dans un contexte de politique monétaire très accommodante, l'ensemble des taux d'intérêt, tels que les anticipent les marchés, resteraient très faibles. ».

Les projections complètes : https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/previsions-economiques-juin-2016.pdf

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Banque de France

Rue de la Banque N° 28, juillet 2016 - Fragmentation financière dans la zone euro : quelle évolution depuis 2008 ?

La fragmentation financière se définit comme le paiement de primes de risque de crédit plus élevées par des émetteurs d'obligations aux caractéristiques similaires lorsqu'ils sont situés dans les pays dits de la périphérie de la zone euro. Lors de la crise des dettes souveraines, cette fragmentation financière a atteint des niveaux très élevés mais elle a fortement reculé à partir de l'annonce par la Banque centrale européenne du programme d'opérations monétaires sur titres (OMT).

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/rue-de-la-banque-RDB-28_FR.pdf

Union européenne

BCE : Réunion du Conseil des gouverneurs du 21 juillet 2016

À l'issue de la réunion du 21 juillet 2016 du Conseil des gouverneurs de la BCE, Mario Draghi a déclaré : « Au terme de notre examen régulier de la situation économique et monétaire, nous avons décidé de laisser les taux d'intérêt directeurs de la BCE inchangés. Nous continuons de penser que les taux directeurs devraient rester à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée, et bien au-delà de l'horizon fixé pour nos achats nets d'actifs. En ce qui concerne les mesures non conventionnelles de politique monétaire, nous confirmons que les achats mensuels d'actifs à hauteur de 80 milliards d'euros devraient être réalisés jusque fin mars 2017 ou au-delà si nécessaire et, en tout cas, jusqu'à ce que le Conseil des gouverneurs observe un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à son objectif. Nous avons aujourd'hui examiné les évolutions survenues depuis notre dernière réunion de politique monétaire, début juin. À la suite du référendum organisé par le Royaume-Uni sur son appartenance à l'Union européenne, nous estimons que les marchés financiers de la zone euro ont répondu de façon encourageante à la recrudescence des incertitudes et de la volatilité. L'annonce par les banques centrales de leur disponibilité à fournir des liquidités, si nécessaire, nos mesures de politique monétaire accommodante ainsi qu'un cadre de réglementation et de surveillance robuste sont autant d'éléments qui ont contribué à contenir les tensions sur les marchés. Les conditions de financement restent extrêmement favorables, ce qui participe au renforcement de la création de crédit. Elles apportent un soutien continu à notre scénario de référence basé sur un redressement économique régulier et une accélération des taux d'inflation. »

La déclaration introductive : <http://www.ecb.europa.eu/press/pressconf/2016/html/is160721.fr.html>

Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,1 % en mai 2016, en baisse par rapport au taux de 10,2 % enregistré en avril 2016 et à celui de 11,0 % de mai 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis juillet 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 8,6 % en mai 2016, en baisse par rapport au taux de 8,7 % d'avril 2016 et à celui de 9,6 % de mai 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans l'UE28 depuis mars 2009. Eurostat estime qu'en mai 2016, 21,084 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16,267 millions dans la zone euro. Par rapport à avril 2016, le nombre de chômeurs a diminué de 96 000 dans l'UE28 et de 112 000 dans la zone euro. Comparé à mai 2015, le chômage a baissé de 2,166 millions de personnes dans l'UE28 et de 1,440 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en mai 2016 ont été enregistrés en République tchèque (4,0 %), à Malte (4,1 %) ainsi qu'en Allemagne (4,2 %). Les taux de chômage les plus élevés ont été relevés en Grèce (24,1 % en mars 2016) et en Espagne (19,8 %).

Publications au Journal officiel

Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2016-827 du 23 juin 2016 relative aux marchés d'instruments financiers :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032752927&categorieLien=id>

Ordonnance n° 2016-827 du 23 juin 2016 relative aux marchés d'instruments financiers :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032752983&categorieLien=id>

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Publications récentes de l'IEDOM



✓ L'IEDOM a présenté récemment son rapport annuel 2015 sur l'économie de Saint-Pierre-et-Miquelon. Cet ouvrage présente la situation économique et financière de l'archipel, notamment au travers d'une revue de l'activité sectorielle.

L'analyse de l'Institut d'Émission considère qu'au regard de l'orientation positive observée en 2014, le bilan de l'année 2015 reste favorable mais il est plus contrasté, certains indicateurs se dégradant sensiblement, notamment au niveau sectoriel.

✓ Par ailleurs, l'Institut d'Émission publie sa note conjoncturelle pour le 1^{er} trimestre 2016.

Ce trimestre est marqué par un ralentissement du dynamisme de l'investissement des entreprises. Néanmoins, le marché du travail montre des signes de solidité, le nombre de demandeurs d'emploi confirmant son orientation à la baisse.

Retrouvez l'intégralité des publications de l'IEDOM sur le site :

<http://www.iedom.fr/saint-pierre-et-miquelon/>

Vous pouvez également vous abonner (gratuitement) aux publications dans la rubrique : Abonnement aux publications (<http://www.iedom.fr/saint-pierre-et-miquelon/abonnement-aux-publications-188/>).

Présentation du nouveau billet de 50 euros

La Banque centrale européenne a récemment dévoilé le visuel du prochain billet de 50 euros qui entrera en circulation le 4 avril prochain. Ce délai de 9 mois entre la présentation du billet et sa mise en circulation permet aux professionnels manipulant régulièrement des billets de disposer d'une période suffisante pour se préparer à l'introduction de la nouvelle coupure. Celle-ci sera dotée de plusieurs outils lui permettant d'être mieux armé contre la contrefaçon, comme une robe ocre et une porte-fenêtre ouvragée. Le nouveau billet de 50 euros est le quatrième de la série « Europe » qui remplace progressivement la première série des billets en euros introduite en 2002.

Surendettement

Lors de la dernière commission de surendettement de Saint-Pierre, en juin 2016, un nouveau dossier a été traité. Pour rappel, cette commission s'inscrit dans un dispositif d'accompagnement, en amont et en aval, des débiteurs surendettés par les acteurs de la sphère sociale.

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Crise économique à Terre-Neuve

Terre-Neuve-Labrador connaît actuellement une crise économique majeure, conséquence de la chute des prix du pétrole. Ayant basé son développement sur l'exploitation de l'or noir, la région a vu la part des revenus du pétrole dans ses recettes passer d'un tiers à moins de 10 %. La région affiche désormais un déficit record de 2,2 milliards de dollars canadiens, qui pourrait atteindre les 2,7 milliards en 2016-2017, si la situation reste inchangée. En conséquence, sa dette nette enregistre une hausse de 2,3 milliards de dollars canadiens. Afin de surmonter cette crise, le gouvernement a mis en place une politique de compression budgétaire, avec notamment une hausse des impôts et des taxes, prévoyant un retour à l'équilibre d'ici 2022.

Retour sur la mission de la Direction générale du Trésor

En avril dernier, une mission de la Direction générale du Trésor (DGT) est venue à Saint-Pierre-et-Miquelon. Son objectif était d'identifier les opportunités et les points de vigilances qui pourraient découler de l'accord de libre-échange négocié entre l'Union européenne et le Canada. Bien que l'archipel soit plutôt protégé des fluctuations économiques régionales, la DGT note que son exclusion de l'accord pourrait avoir des conséquences négatives sur son économie. Ainsi, l'enjeu majeur pour l'archipel, dans ce nouveau contexte économique, serait de développer son attractivité et son intégration dans les échanges régionaux. Suite à ce rapport, la place de l'archipel à l'égard de cet accord est désormais à étudier et à déterminer.

Une nouvelle politique environnementale à Saint-Pierre

La commune de Saint-Pierre a récemment mis en œuvre une nouvelle politique environnementale, axée autour de la nouvelle déchetterie. Cette dernière permet d'instaurer le tri sélectif sur l'île, la commune ayant pour objectif de réduire les déchets des ménages saint-pierrais de 80 % et ceux des entreprises de 30 %. En moyenne et par an, ceux-ci représentent respectivement 1 200 tonnes et 7 800 tonnes de déchets qui, une fois triés et traités, seront envoyés au Canada ou en métropole pour y être recyclés.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Légère progression de la croissance canadienne

Le produit intérieur brut (PIB) réel canadien a progressé de 0,6 % par rapport au trimestre précédent, après +0,1 % au quatrième trimestre 2015.

Cette évolution est attribuable aux exportations et à la consommation des ménages, en hausse de respectivement 1,7 % et 0,6 % ce trimestre. Ces deux facteurs ont contribué à hauteur de 0,6 et 0,3 point de pourcentage à la croissance canadienne. Par ailleurs, les importations ont affecté de manière négative la progression du PIB (-0,1 point).

Exprimé en taux trimestriel annualisé¹, le PIB réel a augmenté de 2,4 % au premier trimestre 2016, après un ralentissement au trimestre précédent (+0,8 % contre +2,3 % au troisième trimestre 2015). Les exportations et la consommation des ménages contribuent à hauteur de 2,1 et 1,3 point à la croissance du PIB.

Sources : Banque de Développement du Canada, Statistique Canada

Dépréciation de la monnaie unique par rapport au dollar canadien

Le taux de change EUR/CAD s'est déprécié de 2,4 % au deuxième trimestre 2016 après -2,5 % au trimestre précédent. Cependant, sur l'année, la monnaie unique s'est appréciée relativement au dollar canadien (+3,9 %).

Le taux de change EUR/CAD s'établit ainsi à 1,4384 EUR/CAD au 30 juin 2016 contre 1,4738 EUR/CAD au 31 mars 2016.

Cette appréciation du dollar canadien par rapport à l'euro est notamment attribuable à l'évolution du cours du baril de pétrole (Brent). En effet ce dernier s'inscrit en hausse au deuxième trimestre, passant de 39,6 USD au 31 mars 2016 à 48,5 USD au 30 juin 2016. À l'inverse, le cours du baril s'inscrit en nette baisse sur l'année, passant de 62,4 à 48,5 USD entre les mois de juin 2015 et 2016 (soit une diminution de 28,7 % de sa valeur sur la période).

Taux de change du dollar canadien pour un euro



Source: banque-France.fr

PRINCIPAUX INDICATEURS

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Prix (Source : Préfecture)	Indice des prix à la consommation Base 100 en 1998	mars-16	-	-0,8%	-0,7%
Emploi (Source : DCSTEP)	Nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A)	avr-16	211	-3,2%	-19,2%
	Nombre de demandeurs d'emploi (toutes catégories)	avr-16	420	-9,1%	5,5%
RSA (Source : CPS)	Nombre de bénéficiaires (moyenne sur le trimestre)	mars-16	45	+9,8%	+12,5%
	Nombre de personnes à charge (moyenne sur le trimestre)	mars-16	78	+8,3%	+6,8%
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (milliers d'euros)	mars-16	15 948	-37,4%	-20,8%
	Exportations (milliers d'euros)	mars-16	1 270	+198,1%	nd
	Déficit commercial (milliers d'euros)	mars-16	-14 678	-41,4%	nd

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ			Données brutes	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Pêche Artisanale (Source : Pôle Maritime)	Débarquements (en tonnes)	mars-16	7	-98,9%	-97,0%
Pêche Industrielle (Source : Pôle Maritime)	Débarquements (en tonnes)	mars-16	823	+1343,9%	2,0%
Trafic aéroportuaire (Source : Aviation civile)	Nombre de passagers (arrivées + départs)	mars-16	8 078	-4,1%	-6,0%
	Mouvements d'avions	mars-16	653	-3,0%	+0,2%
	Fret et envois postaux (en tonnes)	mars-16	55	-27,6%	+3,8%

¹ Un taux trimestriel annualisé estime la croissance annuelle d'une variable, en considérant que le taux trimestriel s'applique à chaque trimestre sur un an.

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,00%	16/03/2016
Taux de la facilité de prêt marginal	0,25%	16/03/2016
Taux de la facilité de dépôt	-0,40%	16/03/2016

Taux d'intérêt légal 1er semestre 2016 - JORF du 27/12/2015

Créances de personnes physiques (Hors besoins professionnels) :		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/16)				
	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*	
	4,54%	0,75%	0,75%	1,25%	1,50%	0,50%
Autres cas :	1,01%	* hors prime d'Etat				

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Mars	Avril	Mai	Juin	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,3030%	-0,3330%	-0,3240%	-0,2930%	-0,3640%	-0,2860%	-0,1790%	-0,0510%

Taux moyen mensuel des emprunts d'État à long terme (TME)

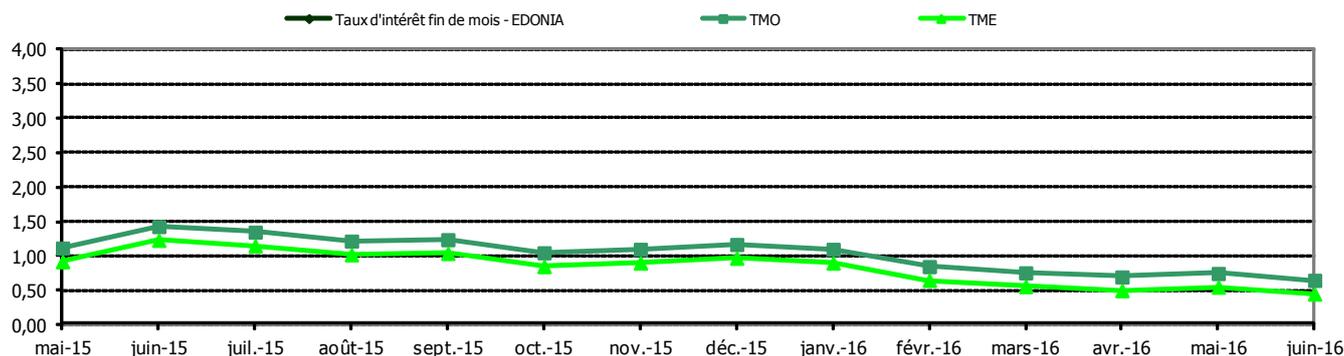
Taux moyen mensuel des emprunts d'État à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'État (TMO)			
Mars	Avril	Mai	Juin	Mars	Avril	Mai	Juin
0,56%	0,50%	0,55%	0,45%	0,76%	0,70%	0,75%	0,65%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} avril 2016)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	3,92%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,05%
Prêts à taux variable	3,36%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,77%
Prêts-relais	4,03%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,16%
Autres prêts		Découverts en compte	13,37%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	19,92%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,72%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	12,91%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	7,40%	Découverts en compte	13,37%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

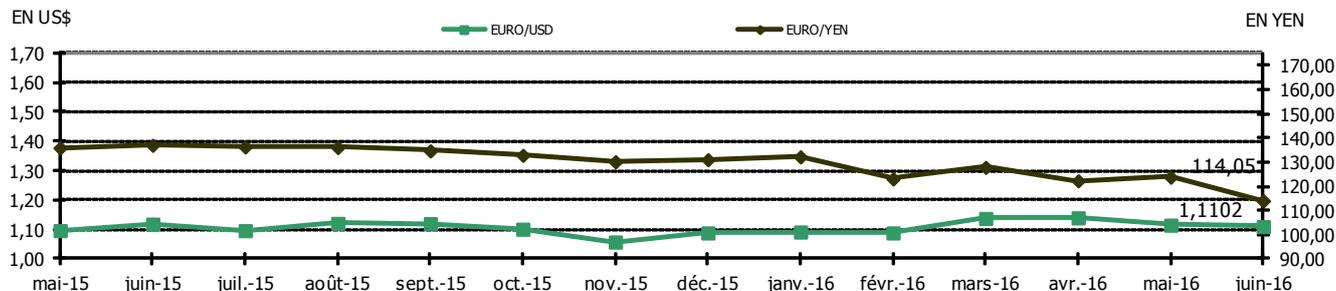
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (États-Unis)	1,1102	EURO/ZAR (Afrique du Sud)	16,4461	EURO/SRD (Surinam)	7,858
EURO/JPY (Japon)	114,0500	EURO/BWP (Botswana)	12,0850	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	1,991
EURO/CAD (Canada)	1,4384	EURO/SCR (Seychelles)	14,4726	EURO/DOP (Rép. Dom.)	51,0272
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,8265	EURO/MUR (Maurice)	39,5601	EURO/BBD (La Barbade)	2,2213
EURO/SGD (Singapour)	1,4957	EURO/BRL (Brésil)	3,5898	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,2848
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,6135	EURO/VEF (Vénézuéla)	11,0925	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3597,3476	EURO/XCD (Dominique)	2,9957	EURO/FC (Comores)	491,96775

Évolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : H. GONSARD - Responsable de la rédaction : Y. CARON

Éditeur et Imprimeur : IEDOM - 22 Place du Général de Gaulle - BP 4202 - 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon

Achévé d'imprimer en juillet 2016 - Dépôt légal : juillet 2016 - ISSN 1240-2796